

y prirent place, et l'on procéda lentement vers le but du voyage.

On arriva sans encombre à Springbank, quoique cependant à plusieurs reprises l'eau fut entrée en petite quantité dans le vaisseau, suivant les oscillations que lui imprimait la foule des passagers.

Le retour, malheureusement, devait être terrible. Au moment du départ, plusieurs personnes firent remarquer à l'agent du vaisseau qu'il exposait la vie des passagers en prenant un nombre si considérable. Il leur répondit que c'était très bien comme cela, et qu'il connaissait son affaire.

On partit enfin, l'eau effleurant le pont à chaque instant. Le capitain Rankin ne cessa dès ce moment de circuler parmi les passagers, en leur recommandant de demeurer en place. S'adressant à un jeune garçon, il lui dit :

— Pour l'amour de Dieu, passe de l'autre côté, ou sinon il te faudra nager pour te sauver.

Malgré ces précautions tardives, il était écrit que près de la moitié des passagers du *Victoria* ne reverraient pas leurs demeures et les êtres chéris qu'ils y avaient laissés.

En effet, à 6 $\frac{1}{2}$ heures, et lorsqu'il n'y avait qu'un mille à franchir pour être de retour, le bateau à tout-à-coup oscillé, et au même instant un craquement sinistre annonça l'effondrement du pont supérieur qui s'est abattu avec tous ceux qu'il portait sur les malheureux entassés dans l'entrepont ; puis le *Victoria* s'est enfoncé lentement jusqu'à ce qu'il ait été entièrement submergé.

Les nouvelles sont contradictoires quant à la profondeur de l'eau en cet endroit. L'on dit d'une part qu'elle n'est que de quatre à cinq pieds, et qu'il y a quelques années on y traversait pour ainsi dire à gué, sur des roches qu'on a maintenant enlevées. Il paraît, d'un autre côté, que cette profondeur varie entre douze et quinze pieds.

La première hypothèse est assez vraisemblable si, comme on le dit, le vaisseau ne tirait que deux à trois pieds d'eau.

On attribue l'effondrement du pont supérieur au sautellement des jeunes gens qui s'en donnaient naturellement à cœur joie, comme s'ils avaient été sur la terre ferme.

Revenons maintenant au moment où l'accident est arrivé. On peut facilement s'imaginer l'horreur de la scène qui s'en est suivie. Tout autour du vaisseau, les malheureux, enlacés dans les bras les uns des autres, poussaient des cris de désespoir et disparaissaient momentanément pour reparaître à l'état de cadavres.

Quelques instants après, le bateau à vapeur *Princesse Louise* est arrivé sur le lieu du sinistre et a commencé à opérer le sauvetage de ceux qui vivaient encore et à recueillir les cadavres qui commençaient à flotter ici et là. Ceux-ci furent déposés sur la berge de la rivière et, à mesure qu'ils étaient identifiés par quelqu'un des leurs, ils étaient transportés à leurs demeures.

Le major de Winton, secrétaire du gouverneur-général, a transmis au maire de London une dépêche de la reine Victoria, adressée au marquis de Lorne, et par laquelle elle le prie d'exprimer toutes les sympathies qu'elles ressentent pour les familles atteintes si cruellement par le fatal accident du *Victoria*.

Le maire a télégraphié immédiatement au gouverneur-général pour le prier de remercier Sa Majesté au nom de la population de London.

— Il est rumeur qu'un M. Gardner a découvert sur sa propriété à la Chaudière, comté de Beauce, une mine d'argent d'une grande valeur. M. Gardner serait donc en ce cas un nouveau Mackay en expectative.

— Un vieillard de la paroisse de Ste-Elizabeth s'est jeté sur la voie du chemin de fer du Nord au moment où un convoi arrivait à toute vitesse, et a été tué instantanément. On ne connaît pas la cause qui l'a porté à cet acte de désespoir. Il avait déjà, dit-on, essayé de se suicider.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

Après des plaidoiries sans fin, le comité des bills privés a fini par adopter le bill de l'Université. Les adversaires de l'Université se voyant perdus avaient demandé pour retarder la passation du bill qu'une enquête eût lieu sur certains faits allégués. On demandait que les évêques fussent entendus comme témoins. Mais la majorité en avait assez, elle a adopté le bill sur la division suivante :

POUR : — MM. Champagne, Deschênes, Duhamel, Fortin, Gagnon, Joly, Langelier, Marchand, McShane, Mercier, Nelson, Préfontaine, Rinfret, Shehyn, Tarte, Watts. — 16.

CONTRE : — MM. Beaubien, Lafontaine, Maguan, Marion, Mathieu, Taillon. — 6.

M. Mathieu propose alors en amendement que les mots à l'avenir soient ajoutés au préambule. La motion fut perdue sur la même division.

Après l'adoption du préambule, M. Mathieu propose de substituer la section suivante à la première : " L'Université Laval est autorisée à maintenir ses chaires d'enseignement dans les arts et les autres facultés dans la cité de Montréal." Perdu par 16 contre 5. La section a été adoptée.

M. Mathieu propose d'ajouter le proviso suivant à la section première : " Pourvu que cette multiplication ne puisse se faire sans le consentement du dit évêque diocésain et du Saint-Siège." Perdu sur division de sept contre quatorze.

M. Mathieu propose d'ajouter que cet acte n'affectera pas les causes pendantes.

M. Langelier propose en amendement d'ajouter les mots : " Pour dommages et frais."

La motion a été perdue par 8 contre 10.

M. Mathieu propose d'ajouter que cet acte n'affectera pas la charte royale. Perdu par 1 voix contre 18.

Quelques amendements sans importance ont été faits.

LA FRANCE ET NOTRE EXPOSITION

En réponse à l'invitation qui lui a été faite par le gouvernement de Québec de donner son concours à l'Exposition de Montréal de 1881, le président de la Chambre de Commerce de Paris a envoyé la lettre suivante à l'hon. M. Chapleau :

Chambre de Commerce de Paris, }
Paris, le 14 mai 1881. }

A Monsieur le Premier Ministre de la Province de Québec,

Monsieur le Ministre,

La Chambre de Commerce de Paris a l'honneur de vous remercier d'avoir bien voulu l'inviter officiellement à prendre part à l'Exposition Provinciale qui doit avoir lieu à Montréal au mois de septembre prochain, et à contribuer au succès de cette Exposition en y faisant figurer l'industrie française. Désireux de répondre aux sympathies des habitants de la Province de Québec, dont vous êtes l'interprète, la Chambre de Commerce de Paris s'est empressée de transmettre votre appel cordial aux groupes syndicaux du commerce parisien, en les priant d'y répondre autant que le permettra le bref délai dans lequel doit avoir lieu l'Exposition de Montréal. Nous sommes heureux que cette Exposition contribue à resserrer les liens d'affection qui rattachent la France au Canada, et à multiplier les rapports d'intérêts commerciaux entre ces deux pays.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

Le Président de la Chambre,

[Signé] G. ROY.

Le Secrétaire,

[Signé] A. POIRRIER.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES AUX ETATS-UNIS

En 1880, il y avait 142,364 milles de lignes télégraphiques aux Etats-Unis, et 350,018 milles de fil. La première ligne de télégraphe, dans ce pays, fut établie en 1844 entre Washington et Baltimore. C'était le système Morse, qui est devenu le plus en usage dans tout l'univers. Cinquante millions de messages ont été envoyés durant l'année dernière. Les compagnies emploient 24,000 personnes et ont 14,000 bureaux.

HISTOIRE DE CINQ CHERCHEURS DE TRÉSORS, QUEBEC

Nous détachons du livre que M. Duquet vient de publier à Québec, sous le nom de *Petit-Albert*, le chapitre intéressant qui suit :

Assez souvent il arrive que les chercheurs d'argent découvrent de curieux trésors dans leurs perquisitions nocturnes, et dont les espèces qu'ils renferment sont parfois plutôt liquides et coulantes que solides et sonnantes : aussi, nous croyons très à propos de rapporter ici un fait de ce genre qui se passa, au printemps de 1851, à Québec, entre les deux citernes qui existaient alors, sur le terrain de l'ancienne résidence de feu M. Perrault, rue et faubourg Saint-Louis. Ce fut près de la citerne, qui se trouve à l'ouest de ce terrain, rue Claire-Fontaine, en face du *Clos de la Tours*, que la scène suivante se passa.

La personne de qui nous tenons cette histoire faisait elle-même partie de cette excursion nocturne, ou plutôt de cette pêche aux trésors, mais c'était plus par curiosité qu'autrement, disait-elle. Laissons-là parler :

Le printemps dernier—nous disait en 1852 cette personne—je m'associa à quatre de mes amis, parmi lesquels se trouvait un vieillard qui comptait déjà plus de quarante années consacrées à la recherche d'un trésor, à l'aide du *Petit-Albert*, qu'il conservait comme la prunelle de ses yeux. Mais, à l'époque où se passe cette scène, notre homme n'avait pu obtenir aucun bon résultat, car toujours il avait été trompé dans ses espérances.

Or, cette fois, il était plus que jamais convaincu de trouver un trésor caché dans un certain lieu à lui seul connu et il s'engageait à la partager avec nous si nous voulions l'aider dans cette dernière tentative. Les conditions étant faciles, nous les acceptâmes. Nous étions donc cinq personnes de notre bande le jour que nous arrêtâmes ce projet tout doré !

A quelque temps de là—c'était dans le mois de mai—durant une nuit pluvieuse et naturellement bien sombre, guidés par notre vieillard, nous nous rendîmes, un peu avant minuit à l'endroit où se trouvait le prétendu trésor.

Arrivés sur les lieux fortunés, on planta à droite une branche de laurier, à gauche une branche de verveine : car, selon le *Petit-Albert*, la verveine et le laurier sont d'un bon usage pour empêcher que les esprits (gnomes) ne nuisent au travail de ceux qui sont occupés à chercher des richesses enfouies sous terre ; alors on fit brûler un parfum composé d'après une recette enseignée aussi dans le même livre.

—Maintenant, dit notre vieillard, avec toutes ces précautions, les esprits malins, gardiens du trésor, ne nous seront point nuisibles ; et, si mon *Petit-Albert* dit vrai, ils nous aideront même dans notre entreprise.

Sur ce, on se met à creuser activement la terre, entre les branches de laurier et de verveine, et, en moins d'une demi-heure, par une pluie battante qui nous fouettait la figure en tous sens, on découvre, à quelques pieds du sol, un large coffre de bois... C'était le trésor ! il n'y avait pas à en douter. Tous transportés de joie, nous en brisons le couvercle, et c'est à qui y plongera la main le premier pour en retirer les richesses ; mais, par déférence, il fut convenu que ce privilège appartenait de droit à notre chef, à qui nous étions redevables d'une découverte aussi précieuse. Il fallait nous voir inspecter les goussets et les poches de nos vêtements, afin de s'assurer de leur solidité pour recevoir nos pièces d'or et d'argent.

Mais la déception fit bientôt place à notre folle joie, car en plongeant le bras dans le coffre, notre vieillard le retire aussitôt en jetant une exclamation de surprise indescriptible, accompagnée d'un juron épouvantable ; puis, au même instant, deux énormes boule-dogues arrivent sur nous en aboyant et hurlant à faire trembler la terre... *Le diable !* tel fut le cri général. Chacun de prendre ses jambes à son cou, et sauve qui peut. Quant à

moi, je vous assure que je ne fus point le dernier, et je me trouvai transporté sur la rue Saint-Jean, sans savoir comment et par où j'y étais descendu si rapidement.

Revenu un peu de ma première frayeur, je commençai à m'inquiéter sur le sort de mes associés que je ne voyais point reparaître ; la curiosité de savoir ce qui avait pu leur arriver me déterminait de retourner sur mes pas, en ayant soin, toutefois, d'épier à travers les ténèbres le moindre signe de danger, en me tenant constamment sur le qui-vive. Arrivé aux coins des rues Prévost et Claire-Fontaine, j'aperçus trois de mes camarades occupés, près d'une mare d'eau bourbeuse, à faire la lessive à notre malheureux plongeur, qu'ils avaient retiré par les oreilles du fond d'un grand canal rempli de saletés les plus ordurières, et dans lequel il était tombé en voulant se défendre contre la fureur de ces terribles caniches qu'on avait pris à tort pour le diable. Ces chiens appartenaient à un bourgeois anglais dont la résidence attendait précisément au terrain sur lequel nous avions fait nos recherches.

Il fallait voir qu'elle drôle de mine faisait notre homme au *Petit-Albert*, et je ne pus m'empêcher de lui dire, au milieu de sa confusion : Que son fameux livre, avec ses secrets merveilleux, ses branches de laurier et de verveins, y compris ses parfums, nous avait fait découvrir un curieux trésor liquéfié duquel s'échappaient des odeurs qui étaient bien loin de sentir la rose ; alors, je les quittai tout en riant de notre mésaventure, et en leur faisant abandon, bien entendu, de ma part de *butin*.

Le lecteur nous pardonnera sans doute de rapporter une pareille scène, attendu que notre unique but est de faire saisir tout ce qu'il y a à la fois de déplorable, d'absurde et de dégradant chez l'homme qui se livre ainsi par son ignorance à de telles actions.

Il y aurait des centaines d'histoires à raconter à propos des chercheurs d'argent, mais comme nous croyons les avoir toutes résumées, moins quelques variantes, par celles qui précèdent, nous nous en tiendrons là pour ne nous occuper maintenant que de la cause principale qui a fait se propager jusqu'à nous de pareilles croyances, entachées de tant d'absurdités.

A NOS ABONNÉS

Notre agent, M. Aymong, visite en ce moment Québec et les paroisses sur le chemin de fer Q.M.O & O., entre Montréal et Québec, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que visitera M. Aymong, voudront bien lui donner tous les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre la propagande du journal efficace. Nous comptons aussi que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

POUR DÉTRUIRE LES PUNAISES.—Prenez de bon alcool, autant de corrosif sublimé qu'il pourra s'en dissoudre dedans : alors prenez un petit pinceau et lavez les bois de lit et toutes les fentes et crevasses avec cette préparation une fois par semaine jusqu'à ce qu'elles disparaissent. Ce mélange est un vrai poison et doit être ainsi étiqueté et mis où les enfants ne peuvent le prendre.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.